

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

MARDI 21 SEPTEMBRE 2021

Date de convocation : 02/09/2021

2021-031

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13

en présence : 9

votants : 12

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-et-un du mois de septembre, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Patrick LEFEBVRE, Maire.

Etaient présents : P. LEFEBVRE, A. BOBOWSKI, M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, M.J. LENS, F. LOIFERT, P. MARSON

Absents excusés : M. DEVANNEAUX, D. CAPY, V. LEROY, C. PICAUD

Procurations : C. PICAUD donne procuration à M.A. DUPUIS, V. LEROY donne procuration à M.A. DUPUIS, D. CAPY donne procuration à P. LEFEBVRE

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : A. BOBOWSKI

DELIBERATION N°31 : NOUVEAU DEVIS POUR L'INSTALLATION D'UNE AIRE DE FITNESS

Monsieur le Maire demande aux conseillers de l'autoriser à ajouter une ligne à l'ordre du jour. Il présente le contenu de cette ligne à ajouter : nouveau devis des travaux d'installation d'une aire de FITNESS extérieur.

Le vote de l'ajout d'une ligne à l'ordre du jour montre les résultats suivants : 12 voix pour dont 3 procurations, celles de Messieurs CAPY, PICAUD et Madame LEROY.

Monsieur FORMONT, chargé de ce dossier, rappelle à l'assemblée que suite à la pandémie les matières premières ont augmenté. Il l'informe que la société RENOV'SPORT qui doit faire les travaux d'installation d'une aire de FITNESS extérieur a révisé son devis initial d'un montant de 19 441.00€ HT et en a présenté un nouveau d'un montant de 20 764.00€ HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal à l'autoriser à signer ce nouveau devis.

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal donne cette autorisation à Monsieur le Maire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 21 septembre 2021.

Le Maire


Patrick LEFEBVRE
